

## Immobilier

### Logements en usufruit locatif



Le premier programme de trente-neuf logements sociaux, réalisés en usufruit locatif, vient de se terminer. Nom de code : Les Jardins de Majorelle ! Pilotés par la société PERL l'un des leaders de l'ULS (Usufruit social locatif), fondés sur le principe de la dissociation des droits de propriétés (qui associe des particuliers-épargnants à des bailleurs sociaux dans le cofinancement d'appartement locatifs), ces logements sont situés dans le quartier Santifontaine à l'entrée de la ville. L'inauguration officielle s'est déroulée vendredi dernier, en présence de Valérie Rosso-Debord, adjointe au maire de Nancy et députée de Meurthe-et-Moselle. L'usufruit locatif de ces logements a été cédé par PERL au bailleur social Batigère pour une durée de quinze ans. Cette opération est la soixantième engagée par PERL dans l'Hexagone. «Non, seulement ce concept offre une solution d'épargne-retraite innovante, alliant rentabilité et sécu-

rité pour les particuliers qui souhaitent acheter un bien, sécuriser leur avenir, mais aussi, il permet aux bailleurs sociaux d'augmenter la capacité de leur parc de logements, sans avoir de fonds propres à affecter», explique Frédéric Goulet, le directeur général de PERL.